

Ma thèse en 180 secondes : 27 événements dans les regroupements universitaires du 23/03 au 11/05

Paris - Publié le mardi 21 mars 2017 à 17 h 46 - Actualité n° 89666

Les 27 regroupements universitaires (soit près de 200 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont l'ensemble des universités françaises) sélectionnent leur candidat ou candidate dans le cadre de « Ma thèse en 180 secondes », lors d'autant de concours ouverts au public du 23/03/2017 au 11/05/2017.

Les 27 doctorants sélectionnés passeront ensuite par une autre épreuve de sélection avec la demi-finale, le 13/06/2017 à Paris. Les 16 finalistes s'affronteront enfin en public le 14/06/2017 à Paris. A cette occasion, le [CNRS](#) et la [CPU](#) organiseront une journée dédiée aux Nouvelles initiatives en médiation scientifique.

Le vainqueur du concours national MT180, ainsi que le doctorant arrivé en deuxième place, représenteront la France lors de la finale internationale le 28/09//2017 à Liège, en Belgique.

« Ma thèse en 180 secondes propose depuis 2014, un défi aux doctorants et jeunes docteurs : expliquer au grand public leur sujet de recherche en français, avec des termes simples, et l'appui éventuel d'une seule diapositive, le tout en 3 minutes chrono ! », rappellent le CNRS et la CPU, co-organisateurs du concours, en partenariat avec la Caisse des dépôts, la Casden et la Mgen.

Concours francophone initié en 2012 au Québec (Canada) par l'[Acfas](#), « Ma thèse en 180 secondes » est organisé en France depuis 2014.

Les événements MT180 en 2017

- Université de Lorraine, 23/03/2017 à Nancy ;
 - Université de Guyane, 29/03/2017 à Cayenne ;
 - Université Bretagne Loire, 04/04/2017 à Nantes ;
 - Université de Bourgogne Franche-Comté, 04/04/2017 à Dijon ;
 - Picardie Universités / Université de Picardie Jules Verne, 05/04/2017 à Lille ;
 - Normandie Université, 05/04/2017 à Caen ;
 - Université confédérale Léonard de Vinci, 06/04/2017 à Orléans ;
 - Université de Strasbourg, 06/04/2017 à Strasbourg ;
 - Université Paris Lumières, 06/04/2017 à Paris ;
 - Université Clermont Auvergne & associés, 12/04/2017 à Clermont-Ferrand ;

- Communauté Université Grenoble Alpes, 13/04/2017 à Grenoble ;
- Universités d'Aquitaine, 14/04/2017 à Bordeaux ;
- Sorbonne Universités, 18/04/2017 à Paris ;
- Paris Sciences et Lettres, 20/04/2017 à Paris ;
- Université de Lyon, 20/04/2017 à Lyon ;
- Languedoc Roussillon universités, 20/04/2017 à Montpellier ;
- Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, 24/04/2017 à Toulouse ;
- Université de la Réunion, 25/04/2017 à Sainte-Clotilde ;
- Université de la Nouvelle-Calédonie, 25/04/2017 à Nouméa ;
- Université Paris Seine, 25/04/2017 à Cergy-Pontoise ;
- Université Sorbonne Paris Cité, 25/04/2017 à Paris ;
- Université Côte d'Azur, 25 avril 2017 à Nice ;
- HeSam Université, 26/04/2017 à Paris ;
- Université Paris-Est, 27/04/2017 à Marne-la-Vallée ;
- Université Paris-Saclay, 27/04/2017 à Gif-sur-Yvette ;
- Aix-Marseille Université, 28/04/2017 à Marseille ;
- Université de Champagne, 11/05/2017 à Reims ;
- Demi-finale, 13/06/2017 à Paris ;
- Finale, 14/06/2017 à Paris.

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »